



AZIMUT IRP

Formation POUR UNE GESTION EFFICACE DU BUDGET DES ASC

Formations complémentaires



AZIMUT IRP
FORMATIONS - CONSEILS - EXPERTISES
LIGNE DIRECTE : 07 66 87 99 12



E-MAIL
info@azimut-irp.fr



ADRESSE
539 route de Flagy, 74570 Groisy

LES OBJECTIFS

- Gérer le budget ASC, ressources financières du CSE.
- Connaître les règles légales attachées au versement des ASC.
- Savoir calculer le montant de son budget ASC.
- Élaborer un budget ASC prévisionnel.
- Cerner les bénéficiaires prioritaires et non prioritaire.
- L'organisation et le fonctionnement des Activités Sociales et Culturelles :
Le règlement intérieur du CSE.
- Prendre en compte la gestion des données à caractère personnel des ASC.
- Faire la lumière sur les différents types d'assurances nécessaire
à la mise en œuvre de ASC.
- Connaître les conditions d'exonération des cotisations sociales des ASC.
- Gérer le budget des ASC en vue d'un contrôle des URSSAF.